



Déclaration liminaire CTL du 18 décembre 2017

Monsieur le président,

Après les 11 emplois supprimés en 2017, cette année 2018 nous avait été présentée comme une année de clémence avant des jours plus difficiles. À ce rythme, nous ne serons plus très nombreux dans le département d'ici la fin du quinquennat.

Avec la suppression de 11 emplois pour 2018 (+1 A, -5B et -7C), le département va continuer ses restructurations qui se traduiront par des regroupements et des fermetures de services. Comment pourriez vous nous faire croire que la trésorerie de Chaussin puisse perdurer avec deux agents. La même problématique s'est posée pour la trésorerie de Salins et la trésorerie a fermé. Vous nous expliquerez peut être l'été prochain que le seuil critique d'agents étant atteint, il faudra la fermer. Avec la mise en place de caisses sans numéraires, qui n'a pas d'autres objectifs que de préparer la fermeture de trésoreries de proximité, vous continuerez la destruction du maillage territorial.

La situation dans laquelle se trouve la DDFIP39 empire, année après année, et plonge une majorité de collègues dans une inquiétude légitime. Confrontés à une exigence de résultats, à une charge de travail à laquelle ils ne peuvent plus faire face, au sentiment d'abandon du service public et de perte de sens de leur travail, leur état devient particulièrement préoccupant.

D'ailleurs, on peut prendre pour exemple le SPFE, qui, ayant réussi à combler une grande partie de son retard par une grande implication des agents, se voit « récompenser » par une suppression d'un emploi C.

La motivation des agents ne cesse de diminuer, alors que jusqu'à présent la DGFIP fonctionne encore grâce cette fameuse « conscience professionnelle ». Il est toutefois bizarre de constater que, jamais, dans aucune enquête, la question des emplois ne soit évoquée. À croire que le nombre d'agents pour exercer les missions n'est pas au cœur des préoccupations des sondeurs de la DGFIP et n'a aucune incidence sur notre façon d'exercer nos missions.

Et pourtant, ce sont plus de 35 000 emplois qui ont été supprimés sur les quinze dernières années.

Et ce ne sont pas les dernières déclarations du directeur général, pour les années 2018 et suivantes, en matière de mutations et de premières affectations qui sont de nature à nous redonner confiance.

Nous avons bien compris que ces « évolutions » sont purement et simplement la perte de nos garanties : l'affectation au département, la diminution de moitié du temps de préparation des instances alloué aux organisations syndicales, la suppression de la règle de l'ancienneté, les délais de séjours de 2 ans ou de 3 ans. Toutes ces mesures, sous couvert de cynisme et d'hy-

pocrisie du Directeur Général nous affirmant penser à notre intérêt constituent un frein à la mobilité choisie, à la promotion interne et dégradent nos conditions de vie au travail. Elles sont à mettre en lien avec les restructurations, les fermetures de poste et les suppressions d'emplois et auront donc des conséquences graves sur tous les agents.

Comme tout bon gouvernement appliquant une politique de réduction de la dépense publique, le Pouvoir Exécutif n'a de cesse de clamer son attachement au service public, son importance pour la population. Contrairement à ces discours lénifiants qui nous sont servis à longueur de temps, la réalité est tout autre. Alors que tout le monde sait que ces suppressions massives contribuent grandement à la détérioration du quotidien des fonctionnaires et que pour l'améliorer, **l'arrêt immédiat des destructions d'emplois est impérieux.**

Avec la mise en place du programme « **Action Publique 2022** », Emmanuel Macron veut aller loin dans la refondation de notre modèle social issu des conquêtes de 1936 et du conseil national de la résistance. Il s'appuiera sûrement dessus pour atteindre son objectif de 120.000 suppressions d'emplois au cours de son quinquennat. Son premier ministre l'écrit dans la lettre de cadrage adressé à l'ensemble de ses ministres : « *le Comité (de pilotage : CAP 22) s'interrogera sur l'opportunité du maintien et le niveau de portage le plus pertinent de chaque politique publique. Cela pourra notamment le conduire à proposer des transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques, des transferts au secteur privé, voire des abandons de missions. Il identifiera également les chevauchements et les doublons de compétences qui sont source de coûts injustifiés.* ». On retrouve d'ailleurs dans ce comité nombre d'experts issus de la commission Attali, réunie en 2008 par Nicolas Sarkozy, ainsi que plusieurs membres de l'Institut Montaigne, des libéraux dont on ne doute pas de leur attachement au Service public!!!! Toutes les administrations sont concernées, et la DGFIP en premier chef.

Nous ne sommes pas dupes, l'objectif de ce CAP 2022 est de regarder ce qu'il est possible de transférer, de privatiser ou d'abandonner comme missions de service public. Nous en voulons pour exemple la dernière bombe à retardement envoyée par la DGFIP concernant sa volonté d'externaliser le renseignement téléphonique lors de la mise en place du PAS. L'appel d'offre est d'ores et déjà lancé !!!

En effet, si la fusion entre l'ex-DGI et l'ex-DGCP avait pu être expliquée comme un moyen de supprimer des soi-disant doublons inutiles, nul doute qu'aujourd'hui, certains ne se priveront pas de nous expliquer que des collectivités locales sont en doublons entre elles, que France Domaine serait bien mieux en agence immobilière, que l'informatique de la DGFIP serait plus efficace au service de structures interministérielles, qu'avec le Prélèvement à la source nombre de nos missions ne seraient plus justifiées, qu'avec la suppression de la TH, l'existence des SIP est menacée.

Les agents des Finances publiques sont loin d'être épargnés ! Notre administration se devant d'être exemplaire, nous payons encore et toujours un large tribut aux suppressions d'emplois. 1600 prévus pour la fonction publique d'Etat, 1600 à la DGFIP c'est tout simplement scandaleux !

Très concrètement, c'est la destruction progressive de la DGFIP que nous vivons, par la concentration des structures et l'abandon actuel et programmé d'un grand nombre de missions. Pour chacun d'entre nous, il est de plus en plus difficile de donner du sens à notre travail et de nous projeter dans notre avenir professionnel.

C'est pourquoi, la CGT ne siègera pas dans ce CTL, nous refusons de discuter de l'opportunité de supprimer tel ou tel poste. Aujourd'hui, tous les services sont en souffrance et pour tous les agents de la DGFIP, l'hiver vient et ils en sont tous conscients.